

Stéphane MORIN

2004-03-15 16:14

Pour : Alain CARDINAL/MONTREAL@MONTREAL

Objet : Superficie

Bonjour Alain,

Voici la superficie du terrain touché par la modification au plan d'urbanisme, montré sur le plan:

25 194 mètres carrés (6.225 acres)

Salutations.

Stéphane Morin

Jean PARÉ

16-03-2004 09:12

Pour : smorin@ville.montreal.qc.ca

cc : Alain CARDINAL/MONTREAL@MONTREAL

Objet : Réf. : Superficie

Bonjour, M. Morin.

En réponse à la question qu'Alain Cardinal vous a relayée de ma part, vous nous avez fourni la superficie de l'aire d'affectation touchée par le projet de règlement P-03-149. Je vous en remercie.

À titre de complément, quelle est la superficie de la zone touchée (CA60 ou RC105)? Selon les plans, elle diffère de celle de l'aire, dont une partie appartient à la zone PA8 (emprise du bd Jacques-Bizard).

Merci de me répondre rapidement.

Jean Paré

Commissaire

Office de consultation publique.

Stéphane MORIN

16-03-2004 09:56

Pour : Jean PARÉ/MONTREAL@MONTREAL

cc : Alain CARDINAL/MONTREAL@MONTREAL

Objet : Réf. : Réf. : Superficie

Bonjour,

Voici le détail plus complet des superficies:

- superficie de la propriété vacante qui ferait l'objet d'un projet de développement est: 25 194 mètres carrés (chiffre déjà donné);
- superficie de l'aire d'affectation du sol (projet P-03-149): environ 28 537 mètres carrés (superficie du terrain vacant + partie de PA-8);
- superficie de la future zone RC-105: environ 24 734 mètres carrés (superficie du terrain vacant - terrain au coin de Jacques-Bizard et Gouin dans la zone RA-1).

Salutations.

Stéphane Morin